

Un demi-siècle avant Jésus-Christ il y avait dans l'Empire romain qui englobait l'univers civilisé deux portions bien distinctes : l'empire latin et l'empire grec. Du bord occidental de l'Adriatique jusque vers les rives de l'Euphrate c'était la langue grecque, véhicule des idées et de l'influence grecques, qui dominait au-dessus de tous les parlars locaux, comme langue de la société. Ce n'était pas la langue latine. Le Christianisme faisant son apparition d'abord dans cette partie de l'Empire devait nécessairement avoir la langue grecque pour son interprète.

Aussi est-ce dans cet idiome que furent écrits les Evangiles, moins celui de saint Mathieu, et le reste du Nouveau Testament. C'est en grec que furent rendues les premières définitions dogmatiques et les actes des Conciles œcuméniques jusque au IXe siècle ; c'est en grec et en syriaque que furent rédigées les premières liturgies. Ce furent des Grecs que l'Eglise salua comme ses premiers docteurs. Mais le grand fait, qui allait inspirer à l'Eglise grecque une ambition démesurée, ce fut le transfert du siège principal de l'Empire de Rome à Byzance. En accomplissant ce changement Constantin ne songeait sans doute qu'à établir sur les bords du Bosphore un boulevard contre les barbares qui harcelaient l'Empire du côté de l'Orient. Mais les Grecs, avec leur subtile instinct de sophistes, sentirent que l'axe du monde se déplaçait et que c'était au tour de la Nouvelle Rome à dominer le monde. Le pouvoir, il est vrai, était devenu chrétien.

Le nouveau catéchumène couronné, Constantin, ne poursuivait qu'un rêve : faire du Christianisme le lien d'unité entre les races diverses qu'il avait à gouverner. Certes c'était tout à l'honneur de la religion du Christ d'être, après trois siècles de persécution, la seule force morale capable d'étayer un gigantesque empire. Et puis qu'un bras séculier s'offrit à la protéger ; que le souverain temporel devint l'évêque des choses extérieures ; que la législation ecclésiastique fut transformée en législation civile ; que les Conciles fussent convoqués par les soins du Pouvoir, maintenus dans la tranquillité par sa police, l'Eglise ne pouvait que se féliciter de pareils avantages. Les inconvénients n'auraient même peut-être jamais paru, si les